

SÉANCE DU 18 JUILLET 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté de Rimouski-Neigette, tenue le 18 juillet 2024 à 15 h 30, à ses bureaux du 23, rue de l'Évêché Ouest, à Rimouski, et à laquelle étaient présents, par vidéoconférence :

CARON, Guy	maire	Rimouski
SAVOIE, Robert	maire	Saint-Valérien
ST-PIERRE, Francis	préfet	Saint-Anaclet-de-Lessard
THÉRIAULT, Julie	mairesse	Saint-Marcellin

Était absent :

VIEL, Claude	maire	Saint-Eugène-de-Ladrière
--------------	-------	--------------------------

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet déclare la séance ouverte à 15 h 34.

CA24-056 / ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Guy Caron et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté avec dispense de lecture.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CA24-057 / NOMINATION / POSTE DE COORDONNATEUR/TRICE À LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CONSIDÉRANT la vacance du poste de coordonnateur/trice à la gestion des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT QUE le poste a été affiché à l'interne, puis à l'externe tel que prévu à la convention collective;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection suite aux entrevues;

Il est proposé par Robert Savoie et résolu à l'unanimité que le conseil de la MRC de Rimouski-Neigette autorise la nomination de Catherine Talbot au poste permanent à temps partiel (28 heures par semaine) de coordonnatrice à la gestion des matières résiduelles à l'échelon 4 de la classe 7 de la convention collective. Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le directeur général et greffier-trésorier.

AUTRES

CA24-058 / NON-RÉMUNÉRATION DE LA SÉANCE

Il est proposé par Julie Thériault et résolu à l'unanimité que la présente séance ne soit pas rémunérée.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 40.

Francis St-Pierre
Préfet

Jean-Maxime Dubé
Dir. gén. et greff.-très.